Fondation Jean Jaurès

Europe

ITALIE : LES CITOYENS FACE À L'ÉPIDÉMIE

Elena Rosso

06/04/2020

Quelle est la vie des Italiens confinés depuis quelques semaines pour limiter la propagation du Covid-19? Elena Rosso, étudiante en master 2 Affaires européennes à l'Université Paris Sorbonne et actuellement confinée en Sicile d'où elle est originaire, revient sur la prise de conscience progressive de ses concitoyens et s'interroge sur les notions de « besoin » et de « nécessité » que notre société mondialisée semble avoir faussées et dont la crise nous rappelle aujourd'hui les fondements.

Chronologie

31 décembre 2019. La Chine annonce l'identification d'un foyer de cas de pneumonie inédite dans la ville de Wuhan.

30 janvier 2020. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare que le coronavirus en Chine (Covid-19) constitue une crise de la santé publique d'intérêt international.

31 janvier 2020. L'Italie annonce l'état d'urgence national, en mettant en œuvre les premières mesures pour contenir la propagation du virus, selon le principe de précaution, comme la suspension de tous les vols provenant de Chine.

4 février 2020. La *task-force* du ministère de la Santé se réunit pour discuter du renfoncement des couloirs sanitaires et des scanners thermiques à l'entrée du territoire national.

21 février 2020. Le ministère de la Santé lance le communiqué n°85 du Covid-19 « Nouvelles mesures de quarantaine obligatoire et de surveillance active » pour ceux qui viennent des zones à risque.

23 février 2020. Suite à l'identification de foyers en Lombardie et en Vénétie comme « zones rouges », le Conseil des ministres approuve un décret-loi qui introduit des mesures urgentes de limitation et de gestion de l'épidémie.

1er mars 2020. Le président du Conseil Giuseppe Conte signe un nouveau décret (DPCM) afin de coordonner les actions sur l'ensemble du territoire national.

4 mars 2020. Le président du Conseil et le ministre de l'Éducation annoncent la suspension temporaire de l'ensemble des activités scolaires.

8 mars 2020. Les anticipations du projet de décret de Conte, qui étend la « zone rouge » à toute la Lombardie, entraînent une fuite massive et beaucoup de panique à Milan.

11 mars 2020. La zone de confinement s'étend à toute l'Italie. Un nouveau décret dispose la fermeture de tous les commerces (y compris les services de restauration) sauf ceux considérés comme essentiels.

19 mars 2020. Une *task-force* de médecins est créée et envoyée dans les zones critiques.

20 mars 2020. Une ordonnance signée par le ministre de la Santé interdit l'accès aux espaces publics et tout déplacement de son lieu de résidence principal.

22 mars 2020. Une nouvelle ordonnance interdit les déplacements entre différentes communes, sauf pour des exigences de travail, d'urgence ou de santé avérées.

L'Italie, avec le plus haut taux de décès en Europe, devient le premier pays dans un classement mondial dramatique. La seule solution envisageable pour endiguer l'épidémie, c'est le confinement.

Quel sera le bilan de l'impact de la pandémie de Covid-19 à l'échelle d'un pays déjà en crise, tel que l'Italie ? La multiplicité de la crise complexifie toute analyse objective de son envergure. Quel point de départ ou point de vue permettrait-il de rendre une vision d'ensemble de la crise italienne ?

La solidarité internationale, la suspension du Pacte de stabilité européen et les efforts multilatéraux dans les zones les plus touchées s'associent et soutiennent à la fois la réorganisation des systèmes sanitaires nationaux saturés et la réponse ponctuelle au niveau régional. La réaction institutionnelle de l'Italie a été saluée par la communauté internationale tout entière. Cependant, l'effectivité de ces mesures dépend avant tout des efforts des Italiens.

L'Italie, comme le montrent les choix institutionnels, est un pays qui met au premier plan ses citoyens. Son unité nationale, parfois moins évidente et plus fragmentée que dans d'autres pays, en sort renforcée dans ce scénario de crise commune. Ce pays, caractérisé par une grande diversité régionale, doit faire face à l'axe historique nord-sud de la péninsule qui accentue les

préoccupations au regard de la gestion de crise. Quelle réponse le Mezzogiorno pourrait-il donner à une diffusion élargie de ce nouveau virus ? Si la capacité des systèmes sanitaires mondiaux a été mise à genoux par cette pandémie, les régions les moins adaptées craignent encore plus une diffusion non maîtrisée de l'épidémie.

Le développement incontrôlé du virus, en épidémie d'abord et en pandémie ensuite, a révélé « l'impréparation absolue des gouvernements occidentaux », comme l'affirme la virologue Ilaria Capua. Néanmoins, l'Italie s'efforce de réagir. Le président du Conseil a annoncé des mesures restrictives de confinement pour l'ensemble du pays pour limiter la propagation du virus. Les services de soins sont submergés ; les personnels soignants voient leurs heures de service doubler. L'insuffisance du personnel contraint à l'embauche de volontaires ou de jeunes diplômés. Les industries remodèlent leur activité sur la production du matériel nécessaire pour identifier et traiter le virus. Les structures hospitalières se réorganisent pour doubler leurs capacités en soins intensifs. Ce travail ininterrompu a été remarquable et a permis de bâtir en dix jours une nouvelle structure hospitalière adaptée à l'urgence du coronavirus à la Foire de Milan.

Si la refonte du mode de vie de la société tout entière a été brutale, la prise de conscience des effets de l'épidémie se manifeste graduellement. Dans un contexte où la légitimité constitutionnelle des mesures prises par le gouvernement est remise en cause, une réflexion sur les motifs et les objectifs de ces mesures servirait à réaffirmer la nature exceptionnelle et urgente des restrictions. La liberté individuelle de circulation, comme celle de réunion, comme l'affirme le constitutionnaliste Gaetano Azzariti, peuvent subir, en vertu des articles 16 et 17 de la Constitution italienne, des limitations du fait de menaces sur la santé ou la sécurité publiques. De plus, le droit à la santé constitue, selon l'article 32, un intérêt général. Tout cela justifie et légitime des réponses institutionnelles aussi fermes. La seule limite que ces dernières doivent respecter est celle du temps. Des restrictions à la liberté individuelle ne peuvent être mise en œuvre que dans le cadre d'une « menace grave pour l'intégrité et la sécurité publique » avérée.

On l'a vu, le début du confinement a montré l'impatience de certains, qui ont peiné à adapter leur mode de vie à la taille de leur habitation et ont manifesté le besoin de s'évader tous les jours pour faire des courses. Pour acheter quoi ? Des œufs et des tomates le lundi, du poisson et des légumes mardi, de la salade et du fromage mercredi et ainsi de suite. Au point que nous nous pouvons nous demander ce qu'est leur interprétation de « biens de première nécessité ».

Le plus grand danger d'une société mondialisée – qui, par sa nature même, a permis une diffusion si rapide –, c'est de ne pas savoir renoncer au « tout, tout de suite » auquel nous avons été habitués. Ce qui paraîtrait raisonnable en période de « guerre » n'est pas concevable par l'homme du

XXI[e] siècle. C'est l'employé de bureau qui, face à la perturbation de sa routine, ne se contente pas de l'espace domestique. Il a « besoin » de sortir, de s'évader, de faire du sport. Mais quel sport avait-il l'habitude ou le temps de faire en temps normal ? Quelle est sa conception de « besoin » ou de nécessité ?

Les personnes en quarantaine volontaire ou obligée, en confinement, font face à un problème qui ne relève pas du besoin ou de la nécessité, mais plutôt de la capacité d'adaptation. Si un gouvernement s'efforce de réinventer et d'adapter la structure étatique face à une crise majeure, en demandant la contribution de ses citoyens, si les efforts faits « sur le terrain » par les maires de chaque ville italienne, en allant parfois à l'encontre même de méthodes ou de tons considérés comme « politiquement corrects », en mettant leur personne au centre de tensions pour préserver au mieux l'intégrité de leurs concitoyens ou encore en faisant tout simplement appel au bon sens des citoyens, ceux-ci ne devraient-ils pas s'interroger sur les raisons de tel appel ?

Car ce qui n'est encore pas abouti, c'est une prise de conscience générale et réelle de l'envergure de l'épidémie. La prise de conscience que ces restrictions reposent sur la volonté de préserver la santé des individus. Certes, la protection de la santé publique constitue un intérêt de l'État, mais elle l'est aussi et avant tout pour chaque citoyen. La qualification du coronavirus de pandémie mondiale par l'OMS, le 11 mars dernier, n'a, pour l'instant, pas suffi à amener la responsabilité individuelle des citoyens.

Les médias jouent ici un rôle multiple, dans l'effort d'équilibrer la sensibilisation à la gravité du virus, à la fois à travers des reportages sur les zones les plus touchées (y compris leurs taux de mortalité) et par des messages d'espoir et d'unité nationale retrouvée, en passant par l'alerte donnée aux citoyens qui sous-estimeraient encore la portée du virus, nuisant à l'efficacité des réponses.

Les images des hôpitaux de Bergame – avec des cercueils, rangés deux par deux avant d'être chargés dans des camions de l'armée et transportés dans des villes voisines – constituent un exemple du rôle et de l'attention des médias. Une situation hautement critique : les victimes du Covid-19 sont si nombreuses à Bergame que les services de crémation, comme funéraires, ne sont plus en mesure de gérer seuls. Là encore, on voit les images d'une ville silencieuse en signe de respect pour les morts et les familles endeuillées. Un exemple de ville en Italie qui, suite au sort malheureux de l'épidémie, permet de prendre conscience de sa gravité et des mesures à mettre en œuvre pour l'arrêter.

Face à un tel contexte complexe, le danger principal ne serait pas que le virus, mais le manque d'un

esprit civique de chacun. Ou au moins de ceux qui, heureusement, n'ont pas ou pas encore été personnellement concernés par les effets de l'épidémie. Apprenons à renoncer, à renoncer temporairement à sa propre liberté au nom de l'intérêt général, afin d'appuyer les efforts des autorités, de la protection civile, des médecins, de tous les travailleurs et volontaires qui, seuls, ne pourront pas obtenir les résultats attendus. Des personnes qui, elles, ont été contraintes à cette prise de conscience brutale et qui se trouvent en première ligne chaque jour pour lutter contre ce cauchemar.